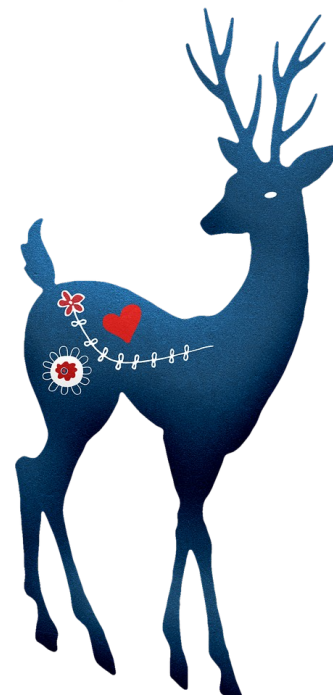
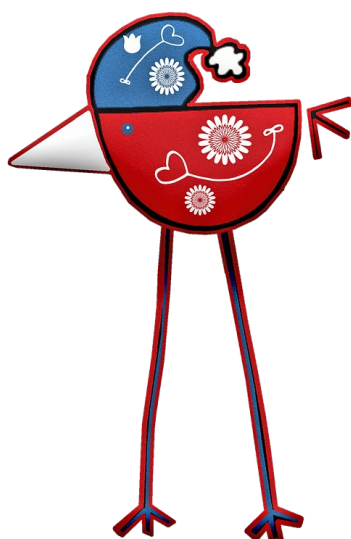
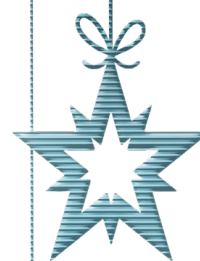


AUSSEVIELLE

Décembre 2020
numéro 2

A LA UNE !





Edito

Elle était annoncée ; la "seconde vague" de la pandémie de la Covid 19 poursuit son œuvre destructrice sur notre pays tout entier. Elle diffuse également ses effets négatifs sur notre commune.

Tout les secteurs sont affectés, la santé, l'économie, le social, la vie privée ; toutes les populations subissent ses effets et courbent l'échine.

La vie municipale est elle aussi impactée : manifestations publiques supprimées ou réduites, réunions du Conseil Municipal "sans public", seules quelques réunions maintenues en visio-conférences.

Les associations subissent elles aussi les contraintes du confinement ; pas d'activité depuis le mois de mars ! Que vont-elles devenir malgré l'investissement personnel et professionnel de nombreux bénévoles ?

Et que dire des commerçants, cafés, restaurants, qui eux aussi souffrent de mille maux.

Nous leur devons notre solidarité, nous devons les aider à faire vivre leur entreprise.

Sans exagération, il y va de la vie de notre modèle économique de proximité.

N'oublions pas non plus tous les autres artisans, les petites entreprises, les fournisseurs, les indépendants n'ayant plus de visibilité sur leur avenir et qui sont légitimement très inquiets.

Le confinement est il notre planche de salut dans l'immédiat ?

A défaut de traitement médical efficace ou la mise en service immédiate d'un vaccin opérant, nous n'avons pas trop le choix.

Nous devons tenir, il faut y croire et jouer collectif, nous devons être disciplinés pour soi même, pour les siens, pour les autres, non pas " quoiqu'il en coûte ", mais " bien qu'il en coûte. "

Les fêtes de Noël sont là, faisons en sorte de ne pas nous en priver nous même, soyons prudents et responsables.

Nous le savons déjà, Noël 2020 ne sera pas comme les autres, c'est malheureusement une certitude.

La vie est trop belle pour la gâcher, profitons en.

Le Conseil Municipal et moi même nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Soyons prudents !

Jacques LOCATELLI – Maire d'Aussevielle

La fibre optique se déploie sur Aussevielle

LA FIBRE
64

Aujourd'hui, chacun de nous souhaite disposer d'une connexion internet performante. Les usages numériques quotidiens nécessitent de plus en plus de débit que les technologies ADSL (réseau cuivre) et satellite ne permettent plus de satisfaire.

La Fibre 64 s'est engagée à offrir à chacun de nous une connexion en très haut débit de tout le territoire d'ici à 2023. Le projet concerne tout le département des Pyrénées-Atlantiques, tous les territoires non couverts par l'initiative privée, essentiellement les secteurs ruraux.

La mise en œuvre de ce chantier gigantesque aura des retombées directes sur le développement économique, sur l'emploi et le volet social du Béarn et du Pays Basque.

Jusqu'en 2023, la construction de 226 500 prises FTTH (de l'anglais : Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »), soit 1 million de kilomètres de fibre optique et l'installation de 68 NRO (noeud de raccordement optique) est répartie comme suit :

- 2019 : 28 645 prises
- 2020 : 60 645 prises
- 2021 : 58 741 prises
- 2022 : 59 436 prises
- 2023 : 19 023 prises (fin du déploiement).

Le déploiement (les grosses artères du réseau) est réalisé à 98% sur le territoire communal.

Reste la partie " éligibilité " qui consiste à terminer ce réseau à partir des différents nœuds de raccordement existants (armoires, chambres,...) jusqu'aux habitations, en fonction des demandes des particuliers.

Ces travaux sont en cours par la société SCOPELEC et devront être terminés avant le 30 juin 2021 selon les termes du contrat de délégation de service public de la fibre 64.

Enfin, le raccordement "commercial" revient à chaque résident qui choisit son opérateur.

C'est aussi une affaire de patience !

Prudence sur les routes de notre village !



Jouez à « MarioKart » chez vous, chez des amis, en fait partout où vous voulez mais **PAS AU VOLANT ! PAS SUR NOS ROUTES !!! Des risques insensés sont pris chaque jour dans notre village afin de gagner quoi ? De grignoter l'heure du réveil ? A quel prix ? Cela n'est pas tolérable et n'est plus possible.** Il y a eu cette année quelques tôles froissées dans la côte Labourdette...Que faut-il pour que ça cesse ? On peut remarquer un panneau cercle bleu à l'entrée du village. Ca ne représente pas un anneau de vitesse. Ce n'est pas une incitation à la course ! Ce panneau invite à réfléchir au don d'organes... En même temps don d'organes, village, excès de vitesse, il y a moyen que ça matche. Afin de mourir moins bête...Ce sigle reconnu internationalement est l'œuvre d'un béarnais, Georges Cristini, ami du professeur Barnard (qui a pratiqué la première intervention à cœur ouvert dans les années 70)...

La route n'est pas à nous. Partageons-la. Notre village a des valeurs. Partageons-les.

Les travaux effectués et en cours

La réfection de la chaussée du chemin du Camp romain :

Durant le mois de septembre dernier, les travaux de réfection du chemin du Camp romain ont été effectués. La chaussée y est maintenant toute neuve !

Avant...

Après...



Le parc de loisirs :

Vous l'avez sans doute remarqué... Le parc de loisirs d'Aussevielle pointe le bout de son nez rue de l'Ousse !

Vous pourrez bientôt fouler les sentiers du parcours équipés de quelques agrès sportifs. Ce parc en bordure de l'Ousse comportera des arbres de plusieurs essences, des végétaux et arbustes divers, une prairie et des jachères fleuries.

Une aire de jeux accueillera vos enfants et les amateurs de pétanque pourront aussi se retrouver sur un boulodrome.

Un composteur municipal est implanté, il sera utilisé par les agents communaux.

Le montant total des travaux s'élève à 316 370 €. Ce projet est financé par des subventions provenant de l'Europe (116 500 €), de l'Etat (60 500 €), de la Région Nouvelle Aquitaine (40 000 €), du Département des Pyrénées Atlantiques (15 000 €) et de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (en cours d'évaluation).

L'ouverture du parc au public est envisagée dans le courant du 1er trimestre 2021.





Tout adolescent(e) de nationalité Française, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publiques (CAP, baccalauréat, permis de conduire...)

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français(es) non recensés(es) dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant *volontairement* la démarche du recensement.

Où se faire recenser ?

- Auprès de votre mairie.
- Ou en ligne, sur le site internet Service-public.fr « recensement citoyen » ou « recensement militaire » ou « recensement obligatoire »

Vous accédez à la page « téléservice » et recherchez à nouveau suivant les hashtags ci-dessus. :)

A l'issue de la démarche en ligne sur le site Service Public, la mairie vous renverra votre attestation de recensement directement en ligne sur le compte personnel que vous aurez préalablement créé sur Mon.service-public.fr

Tous anticovid, l'appli !

Vos élus ont testé pour vous... Et voici les constats :



#Tous AntiCovid

- pas de ralentissement de mon mobile ;
- accès direct à l'attestation électronique ;
- pas de piratage « bluetooth » ;
- pas de picotement au niveau du cerveaulet ;
- compte-rendu en temps réel de la proximité ou pas d'un cas covid...

Pas de frein sensé quant à cette démarche citoyenne et surtout solidaire...

Quelques chiffres (au 09/12/2020)

tension en réa PA = 38,1%

taux incidence PA = 141

tension en réa FR = 73.9%

taux incidence FR = 118

Si la tension en réanimation est maîtrisée, le taux d'infection est vraiment moins bon. Autrement dit, le combat contre le covid n'est pas que l'affaire du milieu médical... Respectez les gestes barrières ! A toute fin utile c'est pire autour de nous... Nous ne sommes jamais mieux que chez soi...

Entre voisins, restons courtois !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous :

Stop aux bruits inutiles !

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement. Les horaires à respecter sont les suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Une tolérance existe pour les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le délit de tapage nocturne est établi entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe (Code pénal : R 623-2).

Bien vivre avec les animaux !

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.

Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Divagation des animaux

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics.

Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1er juillet 1999.

Respecter les lieux publics !

Il est interdit d'effectuer, d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritrus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

Au jardin aussi, il y a des règles !

- Jardiner sans brûler
- Planter sans dépasser : tout arbre ou arbuste de moins de 2 m doit être planté à au moins 50 cm de la propriété voisine. Pour une hauteur supérieure, il devra être planté, au minimum, à 2 m de cette limite. Si les branches d'un arbre empiètent sur la propriété voisine, son propriétaire peut être contraint de les couper
- Plantations le long de voies publiques : L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Cérémonie du 11 novembre



Malgré le confinement, la commémoration du 11 novembre a pu être célébrée en comité réduit et sans public.

Nous avons ainsi pu célébré le centenaire du soldat inconnu, l'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix et rendre dignement hommage aux soldats morts au combat.



Brigade citoyenne

Le conseil municipal fait appel à toute bonne volonté afin de mettre sur pied une **brigade citoyenne**. Le but est d'avoir à disposition un groupe de citoyens capable de prêter main forte à la municipalité de jour comme de nuit après quelque aléa climatique soudain et brutal que nous connaissons hélas de plus en plus souvent. Il s'agirait alors de manutention logistique, de déblaiement etc...

Il faut du personnel en bonne santé, disponible et volontaire. Un groupe de 10 serait bien. S'il pouvait représenter l'ensemble des quartiers de notre village, ce serait mieux.

Si vous êtes volontaires pour aider vos concitoyens, merci de vous déclarer auprès de la mairie en laissant vos coordonnées afin d'être recontacté à l'adresse mail suivante :

aussevielle.mairie@wanadoo.fr

Bienvenue à nos premiers volontaires : Daniel, Bruno, Evelyne, Eric, Flore, Benjamin, Alexis, Eric.



Les associations

ADMR



Chaque jour l'ADMR vous facilite la vie :

MENAGE – REPASSAGE
PREPARATION DE REPAS
MAINTIEN A DOMICILE
50 % de crédit d'impôt

L'association ADMR de LESCAR est présente sur votre commune pour vous aider à faire face aux obligations de la vie. Vous pouvez compter sur nos services pour venir vous aider à votre domicile. Afin d'être plus proches de nos usagers, nous organisons chaque année notre assemblée générale sur une des 15 communes de notre territoire d'intervention.

Par ailleurs, depuis le mois de janvier 2019, notre association a été certifiée par l'AFNOR et est titulaire de la marque NF Service « Services aux Personnes à domicile ».

Malgré la pandémie (COVID 19), l'ADMR de Lescar a continué son activité sur votre commune.

Face aux obligations de la vie, les familles peuvent compter sur nos salariés pour vous aider et vous accompagner dans vos tâches à domicile.

Notre bénévole, Madame COUSTILLE Pierrette est à votre disposition afin de faciliter les relations avec notre secrétariat. Notre personnel qualifié est à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi au 05.59.68.79.88

Adresse e-mail : lescar@admr64.org

Nos bureaux sont situés à l'Hôtel d'Entreprises, Cami Jan Petit à POEY de LESCAR.

Eagle's country 117

Le temps passe et l'association EAGLE'S COUNTRY 117 a fait en septembre sa douzième rentrée après une saison « en présentiel » écourtée. La pandémie est passée par là, mais l'affiche de l'ARS recommandait et mettait en lumière notre activité : la danse en ligne.

C'est à la fois :

- un sport (mouvement, coordination...) qui se fait agréablement sur des musiques de styles variés (rock, country, valse, pop..) La première chorégraphie apprise en septembre a été JERUSALEMA, ça vous parle ?
- un exercice cérébral très bon pour la mémoire. Chaque musique a sa propre chorégraphie qui est la même dans le monde entier.
- et le plus important ; c'est l'état d'esprit de la « country » : convivialité, entraide avec une seule règle, prendre du plaisir.

Retrouvez nous sur notre site : <https://eaglescountry117.wordpress.com>

ou venez partager un vrai moment d'échange mardi soir lorsque les cours auront repris.

A bientôt.



H. Ipanizar - Président des Eagle's country 117

Avec La Ruche d'Aussevielle, Noël sera très très gourmand



La Ruche d'Aussevielle apportera un air de fête à tous ses marchés du mois de décembre et a déjà sélectionné des offres locales bien sûr, parce que notre Béarn en propose beaucoup (!), mais aussi les spécialités fermières ou artisanales d'autres régions, proposées par des producteurs du réseau des « Ruches »...

Quelques idées ?

Filets de truite fumée des Pyrénées au piment du Béarn, volailles fermières, tournedos de magrets, foie gras et autres "canardises", large choix de viandes de qualité issues d'élevages locaux de plein air, des recettes gourmandes de pâtes fraîches, des pains au levain irrésistibles, des bûches de pâtissier ou des bûches glacées, des chocolats fins et confiseries artisanales, des vins de Jurançon...

Mais aussi des noisettes et liqueurs du Pays Basque, des huîtres du Cap Ferret, du sel de Guérande, du riz de Camargue, des châtaignes du Gard, des nougats d'Ollioules, des champignons séchés d'Alsace pour embaumer les sauces... et beaucoup d'autres gourmandises encore à découvrir!

Voilà qui promet de régaler papilles et pupilles pour terminer cette drôle

d'année.

Toutes les informations sont déjà disponibles sur le site www.laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/7153 (inscription gratuite et sans obligation d'achat)

Commandes par internet jusqu'au mardi minuit, pour une distribution dans la cour et la grange Margalide le jeudi 18h30-19h30 avec les producteurs... Et l'association propose toujours les mêmes services : préparation des paniers sur demande, « mini ruche » le vendredi à 18h pour ceux qui auraient des contraintes le jeudi après-midi, et même livraison à domicile en cas d'impossibilité de venir sur place (sur RV au 06.28.32.13.75).

Les producteurs comptent toujours sur nous pour soutenir leur activité très impactée par la suppression de tous les marchés et salons de Noël, l'arrêt de l'activité des restaurants... et nous comptons sur vous !

Une année hors norme, et des remerciements

Pour le travail exceptionnel fourni dans la folie de cette année hors norme, pour leur implication et leur fidélité, l'association tient à remercier tous ses producteurs partenaires. Elle remercie bien sûr les bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures, surtout pendant le(s) confinement(s) ; elle remercie encore la mairie d'Aussevielle qui, en nous prêtant la salle des fêtes, a permis de maintenir les marchés du 1^{er} confinement dans les meilleures conditions possibles... et elle remercie très chaleureusement les 260 familles qui lui ont fait confiance, 260 familles qui sont venues au moins une fois chercher un panier à la grange Margalide (ou à la salle des fêtes)... c'est 100 de plus que l'an dernier!

Merci parce que par votre confiance et votre fidélité, vous permettez de pérenniser une agriculture fermière locale et des artisans voisins... et à notre association de poursuivre ses autres actions.

Bien sûr, malheureusement, nous n'avons pas pu faire les grands marchés festifs qui ponctuent habituellement chaque changement de saison et ça nous manque beaucoup... et Les Petits Ateliers de La Ruche sont à nouveau entre parenthèses en attendant des jours meilleurs... Mais nous avons quand même animé nos villages et apporté un service de proximité en même temps qu'un temps d'échange et de rencontre; nous avons aussi réussi à réaliser nos 2 grands ateliers cuisine (canard en février et tomates en septembre) et nous avons pu maintenir l'activité de notre Jardin Partagé, même si le côté partagé a souffert là-aussi de la situation... en y ajoutant même très bientôt un Poulailier Partagé !

Pour plus d'information 06.28.32.13.75

ou facebook [larucheaussevielle](https://www.facebook.com/larucheaussevielle)



Le marché du jeudi soir, dans la cour et la grange Margalide



L'ASSOCIATION est née au sein du Comité des fêtes en 2017. Pour des questions de lisibilité auprès des institutionnels tels que la Sacem, la Communauté d'Agglo et la DRAC, elle prit son indépendance le 30 janvier 2019.

Son but : défendre et faire connaître « la chanson de proximité, qui est la chanson naturelle, sans additifs polluants » ou purement commerciaux. « Celle qui préfère la qualité à la productivité. Celle des circuits courts, qui part du talent de l'artiste pour atteindre l'émotion du public sans emprunter les voies du formatage médiatique. Cette chanson de proximité concerne un

millier de chanteurs répertoriés en France alors que le grand public n'en connaît que trente ». Nous avons donc encore du choix pour inviter de nombreux artistes de qualité !

Une petite équipe se met en quatre, pour, tous les ans, proposer des animations festives et culturelles au sein du village d'Aussevielle. La chanson en est un vecteur parmi d'autres.

La municipalité et de la communauté d'Agglomération soutiennent nos actions.

<https://www.pau.fr/associations/3906/association-liberte-et-chansons>

OUI IL A EU LIEU ! Des MOTS pour des MAUX.

Toutes les mesures de sécurité sanitaire mises en place, ont permis aux 80 spectateurs d'y assister en toute tranquillité.

C'est aussi grâce à la détermination de toute la petite équipe, que le **4^{ème} FESTIVAL LIBERTÉ ET CHANSONS**, a produit deux grands artistes :

Véronique PESTEL, autrice-compositrice-interprète qui s'accompagne au piano. Elle a derrière elle une carrière couronnée de succès. L'Olympia en 1995, le Café de la danse à Paris il y a 4 ans et de nombreux

prix. Le spectacle « *Intérieur avec vue* », aux textes poignants et denses, qu'elle nous a présenté, fait la part belle à la vie, l'amour, la mort. Un régal de sensibilité que le public a ovationné.



Rémo GARY, est aussi auteur-compositeur-interprète. Lauréat de nombreux prix, voilà presque 20 ans qu'il imprègne les scènes françaises d'une poésie exigeante et « engagée », pour aller à la rencontre des autres.



Il est accompagné par **Joël Clément** au piano. Les textes ciselés, les mots s'accrochant les uns aux autres nous interpellent. Ce fut un Rémo Gary, percutant et tendre à la fois que les spectateurs ont applaudi.

Ce festival fut le bienvenu pour remonter le moral du public en même temps que celui des organisateurs.

L'année prochaine, le 5^{ème} festival aura lieu les 15 et 16 octobre. Nous y accueillerons comme toujours des artistes auteurs-compositeurs-interprètes qui honorent la chanson française par la qualité de leurs œuvres. Notre plus grande satisfaction : partager ces moments de plaisir avec le plus grand nombre.

Renseignements par téléphone au 06 70 63 54 04 ou par courriel à asso.flec@laposte.net

Histoire et patrimoine d'AUSSEVIELLE

Comme dans de nombreux domaines de la société, notre association a dû se résoudre à annuler les manifestations prévues pour l'année 2020 à cause de la pandémie.

Elles devaient marquer le 20^e anniversaire de sa création. En fait d'anniversaire festif, nous assistons tristement à un festival d'annulations ou de reports. Demandez le programme.... !!

- anniversaire du 8 mai , reporté à 2021peut être .

- la nuit des églises, reportée en juin 2021, ...on verra bien .

- les Journées du Patrimoine, annulation, à voir en sept 2021rien n'est sûr.

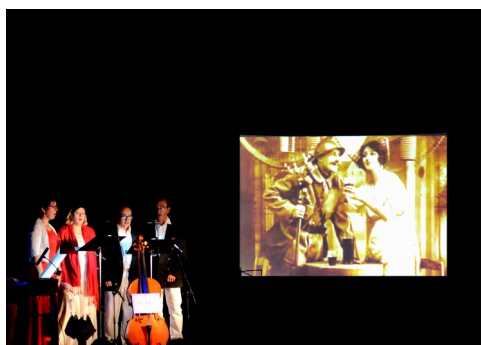
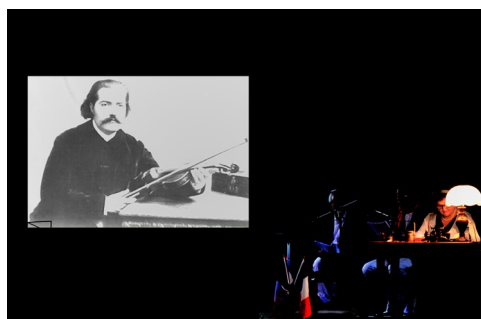
- le spectacle des soldats musiciens qui devait se jouer mercredi 4 novembre dans un collège de Pau pour 2 classes de 3^e a été annulé au retour des vacances de Toussaint. Sera t il reprogrammé, dans le courant du 2^e trimestre ?.....nul ne le sait

- Et pour finir cette funeste série; le concert de l'Avent prévu le dimanche 6 décembre dans l'église du village est reporté à fin janvier, mais l'église d'Aussevielle ne permet pas la distanciation..

On avisera..... Elle aussi subit de plein fouet la crise sanitaire..

Par chance nous n'avons pas eu de malades à déplorer, ni de salariés à licencier. Ce sont les seules et uniques bonnes nouvelles à savourer.

Claire Poublan-Cousté - présidente



Comité des fêtes



Comme vous le savez, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2020 a entériné la dissolution du Comité des Fêtes d'Aussevielle.

Selon nos statuts et conformément à la loi 1901, les fonds encore disponibles ont été distribués aux associations partenaires du village qui continuent de l'animer : Festival Liberté et Chansons (ALEC)/Histoire et Patrimoine/La Ruche Qui Dit Oui/Note In Gam.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également confié la gestion du matériel restant à l'ALEC, organisatrice du festival, pour elle-même et les autres associations d'Aussevielle.

Etat civil

Toutes nos félicitations pour les naissances de...

Inès Amélia Lina NECTOUX le 20 juillet 2020

Mattéo Guillaume VENDETTI le 22 août 2020

Eva ARNAUD le 29 août 2020

Nolan PATRONILHA le 8 novembre 2020

Antoine MANANO le 20 novembre 2020



vous souhaitez de très joyeuses fêtes de fin d'année !

Contact

Mairie d'Aussevielle
4 rue de Gozies Abadies
64230 AUSSEVIELLE

aussevielle.mairie@wanadoo.fr
05 59 68 62 06

Horaires d'ouverture

Lundi : 13H00 – 17H00
Mardi : 09H00 – 12H00
Jeudi : 14H00 – 17H30
Vendredi : 09H00 – 12H00

Sur rendez-vous en-dehors de ces horaires.

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Samu : 15
Gendarmerie : 17
SOS médecins : 36 24
Pharmacie de garde : 39 15
Allô Enfance en danger : 119
SOS Femmes battues : 39 19



Votre mairie est en route vers la dématérialisation, celle-ci sera totalement effective en 2022.

Les démarches en ligne «élargies» seront proposées courant 1er trimestre 2021....